



HAL
open science

Saillans : “ Agir commun ”, source de tiraillements

Sabine Girard

► **To cite this version:**

Sabine Girard. Saillans : “ Agir commun ”, source de tiraillements. Bernard Lemoult. DémocraSi!? - Regards croisés sur une démocratie locale à la hauteur de l’urgence écologique et sociale, Collèges des transitions sociétales, 2020, 978-2-9570807-1-7. <hal-02960478>

HAL Id: hal-02960478

<https://hal.science/hal-02960478v1>

Submitted on 13 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

SAILLANS : « AGIR COMMUN », SOURCE DE TIRAILLEMENTS



Sabine GIRARD a été conseillère municipale¹ de la commune de Saillans, de 2014 à 2020. Elle est docteure en géographie, chercheuse au sein du laboratoire LESSEM de l'INRAE, à Grenoble².

SAILLANS : « AGIR COMMUN », UN PROJET POLITIQUE

En 2014, dans la vallée de la Drôme, des habitants du village de Saillans (mille trois cents âmes), montent une liste citoyenne, remportent les élections municipales et mettent en place, six ans durant, une gouvernance municipale basée sur trois piliers : la collégialité, la transparence, la participation³.

Sous les feux des projecteurs, saisi comme un espoir dans la crise démocratique croissante, Saillans devient un « laboratoire de la démocratie participative ». Vu de l'extérieur, à trop mettre

-
1. Sabine Girard a été élue référente sur deux compétences : la Mobilité, environnement et énergie, avec Joachim Hirschler, et celle de la Gouvernance avec Vincent Beillard et Fernand Karagiannis. Elle a aussi coordonné techniquement la révision du plan local d'urbanisme de la commune.
 2. INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ; LESSEM : Laboratoire écosystèmes et sociétés en montagne.
 3. Site internet de la mairie de Saillans : <http://www.mairiedesaillans26.fr/menu-principal/projet-communal>

l'accent sur la méthode et les outils participatifs, on a finalement très peu parlé du projet politique. À travers ce texte, je voudrais témoigner de l'intérieur, en tant qu'élue : de ce que nous⁴ avons voulu et pu faire, de notre visée et stratégie politique et des difficultés rencontrées. Je voudrais par-là souligner quelques enjeux de la démocratie locale face aux urgences sociales et climatiques, tels qu'ils nous sont apparus.

En effet, ce qui est advenu à Saillans n'est pas le fruit d'une bande d'excentriques dans un village atypique ; ce n'est pas non plus l'œuvre de théoriciens de la participation en quête d'une recette miracle pour sortir de la crise actuelle de la démocratie représentative. La transformation en cours me semble plus profonde, elle est peut-être même culturelle. Elle ne date évidemment pas de 2014 et elle n'est pas imputable aux élus qui étaient aux commandes pendant six ans. Cette transformation est l'œuvre des habitants de Saillans, elle tient de leurs histoires, de leurs croyances, des liens qu'ils tissent entre eux et avec la nature qui les entoure, elle tient à leurs désirs et à leurs actions. Je voudrais ici expliquer un peu mieux pourquoi j'ai cette conviction, et préciser ce qui caractérise cette transformation en cours.

4. Ce « nous » désigne des élus et des habitants de Saillans, sûrement pas tous, mais une partie d'entre eux, en tout cas. Pour différentes raisons (délais, confinement), ce texte n'a pas pu pour autant être collectivement élaboré et discuté. J'assume donc seule la responsabilité des propos et idées développés.

La crise actuelle est mondiale et multidimensionnelle, climatique, écologique, économique, sociale, sanitaire, et elle est caractérisée par une grande incertitude. Si la nécessité de changer se fait grandissante, chacun se demande quels changements viser, que faire et comment faire, quelle est sa marge de manœuvre, tant le système actuel semble devenu hors de contrôle. Certains sont dans le déni, d'autres dans la révolte, la colère ou encore la résignation. Entre ne rien changer pour préserver les avantages acquis, aménager à la marge le système ou le renverser d'un coup, c'est une autre posture qui a émergé à Saillans, misant sur l'imagination et l'intelligence collectives : celle d'inventer une nouvelle manière de gérer collectivement une commune, se détachant progressivement des anciennes façons de faire, pour faire advenir une nouvelle société.

À quoi ressemblera-t-elle précisément, quelles seront les « *équilibres justes en matière sociale, écologique et économique* »⁵, pour reprendre les mots de la liste citoyenne candidate en 2014 ?

Nous ne le savions pas et nous ne voulions pas le définir à l'avance. Par contre, guidés par des valeurs communes (solidarité, équité, respect des autres et de la nature), nous avons des convictions affirmées sur comment nous pouvions agir dès aujourd'hui : par une « *politique participative (...) construite ensemble* ». Nous avons ainsi proposé de construire collectivement

5. Premières lignes de la « charte citoyenne », extraite du tract de campagne de la liste « *Autrement pour Saillans, tous ensemble* », de mars 2014.

et chemin faisant, à la fois la vision de la société souhaitable et la méthode pour y parvenir. Si cela a donné de l'espoir et généré de l'engagement pour certains habitants, cela a aussi suscité des peurs et induit de l'opposition pour d'autres. Au point que les candidats qui se présentaient aux dernières élections municipales dans la poursuite du projet participatif de la mandature précédente n'ont été battus que de quelques voix⁶.

C'est que nous avons touché, ce faisant, à ce qui est de plus profond en chacun de nous : nos convictions, nos modes de vie, nos façons d'habiter, de consommer, de faire avec les autres, à nos identités même. Nous avons touché à cela car nous avons l'intuition qu'un changement de société implique aussi une transformation personnelle. Pas seulement bien sûr, mais c'était un début et c'était aussi la marge de manœuvre que nous pensions avoir à notre échelle, à notre mesure, habitants d'un village. Et peut-être qu'à plusieurs, cette transformation serait plus facile : c'était l'autre intuition.

Ainsi, nous avons progressivement façonné un projet politique, qui pourrait être qualifié « d'agir commun ». Cela n'a pas été de tout repos, des tiraillements sont apparus, qui témoignent

6. En 2020, la liste « *S'engager ensemble pour Saillans* » a été élaborée selon la même méthode qu'en 2014, avec une série d'ateliers participatifs pour définir le programme, avant le choix des candidats parmi les volontaires. Sa composition a été renouvelée, avec seulement trois élus de la mandature précédente. Elle a été battue d'une très courte majorité (dix-huit voix d'écart) pour un taux de participation de 74,2 %.

du défi rencontré par une communauté d'appartenance – habiter Saillans – pour organiser et gérer, collectivement, les affaires de la commune comme des « *communs* »⁷.

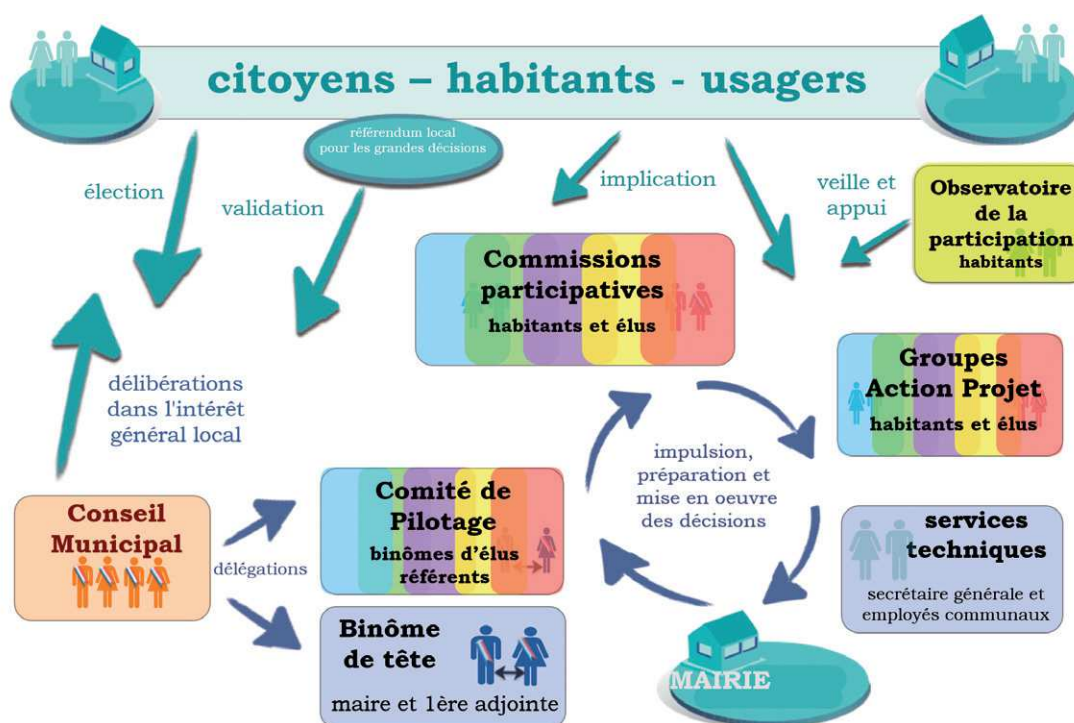


Schéma de fonctionnement de la gouvernance de Saillans (source : équipe municipale, 2018).

La liste citoyenne élue en 2014 était composée de personnes assez différentes, sociologiquement parlant, en termes d'âge,

7. Le concept de « *communs* » ou encore de « *biens communs* » fait référence aux travaux d'E. Ostrom. Ce sont des ressources autogouvernées par une communauté d'utilisateurs, selon des règles sociales qu'ils se fixent. Ces ressources peuvent être matérielles comme l'eau, ou immatérielles comme le savoir. Ces règles peuvent concerner les limites de la communauté, les modalités d'usage de la ressource, les dispositifs de choix collectifs, la surveillance commune, les sanctions...

d'ancienneté au village, de niveau d'éducation, de niveau de vie, de classes socioprofessionnelles, d'affinité à des partis politiques. C'est, je pense, un élément déterminant.

Nous ne fréquentions pas les mêmes réseaux de sociabilité, nous ne nous connaissons pas tous et nous ne nous sommes pas cooptés⁸. Nous avons – et avons toujours – des avis différents sur tout un tas de choses (la place de la voiture dans le village, l'importance des traditions, le droit de propriété, la liberté individuelle...). Nous n'avons pas les mêmes manières de nous exprimer et d'agir, nous utilisons des arguments de différente nature quand nous discutons, évoquant des critères d'efficacité, d'égalité, de tradition ou encore de bienveillance, etc.

Par contre, nous nous relions autour d'un même dessein, vivre bien ou mieux à Saillans, et autour d'une même activité, celle de gouverner la commune selon le principe politique du « commun ». Pierre Dardot et Christian Laval le définissent comme « *le principe politique à partir duquel nous devons construire des communs et nous rapporter à eux pour les préserver, les étendre et les faire vivre* »⁹. Ce faisant, « *les hommes s'engagent ensemble dans une même tâche*

8. Après trois réunions publiques participatives pour l'élaboration d'un diagnostic du village et de propositions d'actions, constituant le contenu du programme électoral, les habitants ont été invités à se porter volontaires pour être candidats, et porter ce programme : une vingtaine se sont alors manifestés.

9. Pierre DARDOT, Christian LAVAL, *Commun : essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La Découverte, 2014.

et produisent, en agissant ainsi, des normes morales et juridiques qui règlent leur action » : c'est ce qu'ils nomment « *l'agir commun* ».

« AGIR COMMUN » SUR QUOI ET COMMENT ?

Nous avons appuyé notre politique d'« *agir commun* » sur différentes activités.

Tout d'abord, nous avons renforcé le mode de gestion de nombreuses ressources locales, matérielles et immatérielles, comme des « biens communs », qu'il s'agisse des salles communales, des places publiques, des bords de rivière ou encore des fêtes traditionnelles¹⁰. Nous avons aussi accompagné la création de nouveaux biens communs, répondant à des enjeux écologiques et sociaux, tels par exemple les deux points de compostage collectif pour valoriser les déchets organiques, ou encore l'« Abri du besoin », un local communal désaffecté transformé en espace de gratuité. Ces lieux sont autogérés par des habitants volontaires, avec l'aide technique et financière de la mairie, et sous la responsabilité d'un élu référent.

La nuit dans le village est devenue également un bien commun, avec la mise en place négociée, au sein d'un groupe de travail,

10. Pour les salles communales par exemple, une réunion annuelle a lieu pour discuter et décider des modalités d'accès, de partage et de fonctionnement de ces espaces. Les décisions sont formalisées dans un règlement. De plus, des sessions collectives bénévoles de nettoyage et d'entretien du mobilier et des espaces sont régulièrement organisées (Zumba ménage !).

de règles d'extinction de l'éclairage nocturne. Certains services publics ont également été gérés comme des biens communs, tel l'accueil périscolaire. Cette volonté s'est même étendue à d'autres services publics, sur lesquels la mairie n'a pas prise, comme la Poste, avec la mise en place d'une lutte citoyenne collective organisée contre sa fermeture programmée.

Le gouvernement de la commune lui-même a été converti en « bien commun », et géré comme tel.

D'une part, les habitants ont pu contribuer à différentes étapes de la production de l'action publique locale : mise à l'agenda, élaboration de diagnostic et scénarios, propositions de solutions, débats, priorisations, décisions, mises en œuvre et ce, au moyen de différents dispositifs participatifs (réunions, ateliers, débats publics, sondages, chantiers participatifs...).

D'autre part, les habitants étaient conviés à effectuer les tâches courantes liées à l'organisation de la participation et au bon fonctionnement des dispositifs participatifs. Ils contribuaient notamment activement à la production et à la diffusion de l'information municipale¹¹, qui est un élément déterminant pour permettre la participation.

11. Par le biais d'une commission thématique « Transparence » qui œuvre à l'organisation et l'alimentation du site internet de la mairie, du livret d'accueil, de la lettre d'information municipale ; qui fait un travail de relecture formelle des écrits de la commune. De plus, des habitants prennent en charge bénévolement la distribution dans les boîtes aux lettres des communiqués officiels.

Ils pouvaient également être animateurs d'évènements participatifs¹², ou encore veiller et suivre l'application de la méthode participative¹³.

Enfin, les habitants participaient à l'élaboration et à la révision périodique des règles d'organisation et de fonctionnement de la participation, par le biais d'évènements participatifs dédiés¹⁴ et de dispositifs d'observation et d'évaluation¹⁵.

Ces nouvelles normes et règles ont en partie été formalisées dans des chartes, des règlements¹⁶, dans des fiches-outils ou bien dans le cadre de la communication officielle de la mairie (site internet, *Lettre d'info*).

-
12. Plus de quarante habitants ont été formés à des méthodes d'animation, à différentes reprises lors de la mandature, soit par un autre habitant spécialisé dans le domaine, soit par le chargé de mission Démocratie participative, soit par une association d'éducation populaire puis un bureau d'études contractualisé dans le cadre de la révision du PLU.
 13. Par le biais de l'Observatoire de la participation, ainsi que du Groupe de Suivi-Évaluation créé dans le cadre de la révision du PLU.
 14. En particulier : réunions organisées par l'Observatoire de la participation dans les quartiers ou par le Groupe Suivi-Évaluation lors de la révision du PLU.
 15. Autrement dit, nous avons fait de la participation citoyenne pour définir les modalités de la participation, puis de la participation citoyenne pour suivre et évaluer la participation. Nous n'avons pas confié ces tâches à des experts de la participation, car nous considérons que les règles ont d'autant plus de chance d'être respectées qu'elles sont élaborées par ceux qui sont concernés, et également que suivre et évaluer ce qui a bien ou mal fonctionné engage davantage les participants et leur permet d'améliorer chemin faisant les dispositifs.
 16. Telle celle de la campagne municipale, celle de l'Observatoire de la participation, mais aussi celle de la participation au PLU ou encore le règlement du Groupe de Pilotage Citoyen.

De plus, pour organiser et mener à bien ces nouvelles activités collectives, nous avons été amenés à inventer des structures nouvelles : Comité de pilotage, Commissions thématiques, Groupe Action-Projet, Observatoire de la participation, Groupe Suivi -Évaluation, Groupe de Pilotage Citoyen.

Nous avons créé une compétence municipale « gouvernance » et un poste de chargé de mission démocratie participative. Nous avons aussi développé un vocabulaire spécifique (animateur, consensus, compromis...).

Ce faisant, en nous auto-organisant, nous avons appris collectivement à nous émanciper en partie du pouvoir centralisé de l'État, non pas en nous opposant à lui, mais plutôt en développant des innovations, dans les marges du système actuel. Cette nouvelle façon de faire a été renforcée et a gagné en légitimité par une reconnaissance extérieure, par le biais de soutiens financiers¹⁷ puis institutionnels¹⁸, l'intégration dans des réseaux¹⁹ et la médiatisation.

En mettant la « main à la pâte » à de multiples occasions, individuellement et collectivement, nous apprenions beaucoup : sur l'histoire de la commune, sur la diversité de sa population,

17. Région Rhône-Alpes, Fondation de France, Caisse des dépôts et consignations.

18. Auditions par le Sénat et au CESE ; désignation d'un garant de la concertation de la Commission nationale du débat public pour la révision du PLU de Saillans.

19. IRG, Banque des territoires, *Fearless Cities...*

sur les problèmes des uns et des autres, sur le fonctionnement d'une mairie et des services de l'État, sur la réglementation qui s'impose, mais aussi où chercher une connaissance utile, comment travailler en collectif, comment organiser un débat, comment prioriser et décider quand on est nombreux...

Nous nous sommes assez vite rendus compte que l'apprentissage était un facteur clef d'accélération des transformations individuelles et collectives. Nous en avons donc fait une stratégie. Nos ressources étaient très limitées : peu d'argent, de moyens humains, d'expertises à disposition, ou de connaissances existantes... Par contre, nous étions potentiellement nombreux et volontaires pour apprendre.

Nous avons ainsi valorisé plusieurs formes d'apprentissage et accompagné ceux qui le souhaitent pour expérimenter, se former, discuter avec des experts, échanger sur des pratiques, partager ses savoirs, participer à des temps de réflexivité.

Progressivement, l'ensemble des personnes participant aux différentes activités de cet « agir commun » – élus, techniciens, habitants, usagers – s'est mis à former un nouveau groupe, un nouveau « sujet collectif ». Ces personnes partagent des valeurs et des normes, établissent des règles qui régissent leurs interactions, s'y conforment et les révisent ; elles apprennent et acquièrent de nouveaux savoirs et savoir-faire qu'elles échangent.

UN « AGIR COMMUN » AUTO-INSTITUANT MAIS AUSSI AUTO-EXCLUANT

Cependant, si cette politique de l'« agir commun » est auto-instituante, elle est aussi auto-excluante.

Le changement n'est pas quelque chose de facile, qu'il s'agisse de modifier ses habitudes de déplacement ou d'alimentation, ou encore la façon de prendre part à la vie politique du village. Il l'est davantage encore quand il est perçu comme subi, et cela a probablement été le cas d'une partie des habitants qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas participer, ou encore qui n'ont pas trouvé leur place dans les dispositifs proposés.

Ceux-là ont pu ressentir les incitations de la mairie, relayées par des habitants, comme des injonctions à participer ou à changer leur façon de vivre. Cela a pu entrer en conflit avec des valeurs et des pratiques différentes, qu'ils déploient dans le cadre d'autres activités sociales. Cela a créé alors des tiraillements.

Le soir des élections du 15 mars 2020, Fernand Karagiannis, tête de la liste battue, déclara tristement : « *notre village est scindé* ».

Le principe même des élections est de mettre en évidence des divisions, car il s'agit de voter pour les uns ou pour les autres, ou bien plus souvent contre les uns ou les autres. Des clivages ont toujours existé à Saillans, comme ailleurs : entre nouveaux venus et anciens, entre familles historiques, entre progressistes et réformateurs, entre classes d'âge... Je ne pense pas que la mandature en place

ait renforcé ces clivages, je pense par contre qu'elle les a davantage rendu visibles, et aussi qu'elle a mis en évidence de nouvelles lignes de tensions, que je préfère appeler des « *tiraillements* »²⁰.

Ces tiraillements sont internes à l'équipe des élus et c'est là tout l'intérêt de les évoquer ici. Car ils disent quelque chose de beaucoup plus général, que l'on retrouve au sein de la population de Saillans, dans les villages alentours, peut-être dans beaucoup d'autres communes de France. Et même en chacun de soi.

QUATRE TIRAILLEMENTS

J'identifie quatre tiraillements, entre différentes polarités.

- Le premier a trait à l'échelle géographique des préoccupations et des visées de l'action communale et pourrait se résumer, caricaturalement, entre : faut-il prioritairement résoudre les problèmes concrets du village, ou bien expérimenter localement des solutions qui répondent aux enjeux nationaux ou mondiaux²¹ ?
- Un deuxième tiraillement concerne l'attitude face à la crise écologique et sociale : le rôle du gouvernement local est-il d'agir pour

20. Ces tiraillements étaient visibles avant les élections de 2020 : dans l'usage des espaces publics et des fêtes communales par exemple. Ils se sont aussi particulièrement révélés dans la révision du PLU sur la seconde moitié de la mandature, car nous avons touché à des enjeux forts et d'ordre privé : la propriété et l'identité.

21. Un exemple concerne la décision de favoriser ou non les résidences démontables dans le nouveau PLU : pour certains, il s'agissait d'une cause militante nationale ; pour d'autres au contraire, il s'agissait de répondre à une demande locale pour ce mode d'habitat et de réguler une pratique actuelle.

transformer le système en place, ou bien devrait-il se contenter de le maintenir ou de l'adapter à la marge ?

- Un troisième tiraillement porte sur la conception que chacun se fait du rôle et de la responsabilité des citoyens dans la gouvernance de la commune : faut-il que les élus et les citoyens soient en codécision et en coresponsabilité, ou bien que les élus décident seuls, mais en demandant l'avis de la population à certains moments²² ?
- Un quatrième tiraillement porte sur les attributs qui rendent légitimes ceux qui agissent : est-ce d'abord d'être un « *vrai Saillanson* » ou d'être un « *bon participant* » à ce projet politique de l'agir commun²³ ? Accorde-t-on plus d'importance à préserver la qualité de l'« *être ensemble* » ou à construire un nouveau « *faire ensemble* » ? Met-on la priorité sur la défense et la protection

22. Cette opposition a été analysée en détail au sein du Groupe de Pilotage Citoyen, par Solyane Dard dans son mémoire de fin d'études en sociologie. Tous les membres du GPC étaient convaincus de l'importance pour des élus municipaux de prendre en compte l'avis des habitants pour une décision importante, tel le règlement d'urbanisme. Par contre, certains pensaient que le rôle des citoyens était, à l'égal des élus, de prendre les décisions et ils se sentaient légitimes pour le faire. D'autres, par contre, considéraient que les élus étaient les seuls légitimes pour décider *in fine*, et que eux, en tant que citoyens, devaient se contenter de fournir un avis en amont sur la décision à prendre. De plus, cette opposition distinguait clairement les programmes des deux listes se présentant aux élections municipales en mars 2020.

23. À la fin de la mandature, et en particulier lors de la campagne pour les élections, on a constaté une inflation des justifications dans les prises de parole publiques : avant de s'exprimer, chacun se sent obligé de préciser, d'une part, sa date d'arrivée et sa motivation pour habiter à Saillans, et d'autre part, l'ampleur de sa participation aux activités participatives ou associatives du village.

de qui on est et de ce que l'on possède, ou bien sur des projets pour améliorer la vie au village, quitte à ce que celui-ci évolue ?



Les tiraillements de la démocratie locale à Saillans lors de la mandature 2014-2020 (Source : Sabine GIRARD, 2020).

C'est un faux débat, mais un vrai enjeu de pouvoir, entre des parties de la population qui n'ont pas nécessairement les mêmes « capitaux » à valoriser.

Pour les uns, ce capital repose sur leur autochtonie, le fait d'habiter depuis longtemps le village, de descendre d'une famille réputée

localement, de s'engager dans la défense de communs historiques du village (fêtes traditionnelles, pompiers, associations sportives...).

Pour les autres, ce capital repose sur leur engagement dans la politique communale, en participant aux dispositifs participatifs de la mairie ou en créant et gérant de nouveaux communs visant une transition écologique et/ou sociale.

C'est un vrai enjeu de pouvoir, mais un faux débat. D'une part parce qu'il est impossible de définir ce que serait un « *vrai Saillanson* » ou un « *bon participant* », et d'autre part – et surtout – car nous avons besoin des deux : chacun se définit et agit à la fois en fonction de son ancrage au territoire et de ses envies pour le transformer²⁴.

En fait, je pense que c'est bien davantage une question d'équilibrage à trouver en collectif, car ces quatre tiraillements traversent chacun d'entre nous. Durant six ans, notre défi a été de faire habiter et agir ensemble dans un village une diversité d'identités, de points de vue, d'envies et de façons de faire. Cette ambition est nécessairement interdépendante avec le reste du monde et en permanente évolution au gré des flux de migrations. Pour cela, nous avons misé sur des qualités humaines : l'intelligence collective, l'ouverture, la bienveillance, la confiance. Nous avons aussi misé sur le pragmatisme, le droit à l'expérimentation et sur l'hybridation.

24. Lors de la campagne des municipales, l'une des listes a cependant cherché à attiser ces oppositions, par tactique électoraliste, générant la réactivation de comportements tribalistes et xénophobes.

Le pragmatisme, c'est fonder ses choix sur l'observation de leurs effets concrets sur la réalité, plutôt que sur ceux attendus en théorie. Être pragmatique, c'est du coup accorder un rôle central à l'expérience, en ce qu'elle permet de s'adapter aux situations problématiques vécues.

Nous avons ainsi beaucoup expérimenté : nous avons essayé différents outils, méthodes, dispositifs participatifs, nous nous sommes trompés et nous avons ajusté, recommencé ou changé complètement de direction. Cela explique le foisonnement d'initiatives au départ, puis un certain recentrage et approfondissement sur la fin, au gré de nos apprentissages successifs. En d'autres termes, nous avons beaucoup bricolé et encouragé le bricolage.

Ce bricolage nous a souvent conduit, en pratique, à faire de l'hybridation. Par exemple, nous avons hybridé différentes formes de savoirs, empiriques, techniques, scientifiques, en particulier pour juger des effets de nos décisions. Nous avons aussi dilué les frontières entre ce qui est du ressort de l'institution municipale et ce qui est du ressort des initiatives collectives autogérées.

Enfin et surtout nous avons créé des dispositifs de gestion et de décision hybrides, couplant les formes de légitimité de la démocratie représentative et participative.

Le problème de la démocratie directe est que l'on ne peut pas décider de tout avec tout le monde tout le temps, et c'est pourquoi il est souvent nécessaire de charger un groupe plus restreint de décider pour l'ensemble de la communauté.

En démocratie représentative, ce groupe restreint, ce sont les élus. Leurs décisions sont rendues légitimes par le vote électoral.

En démocratie participative, on propose d'autres modalités de choix de ce groupe restreint, reposant sur d'autres formes de légitimité : le fait d'être concerné, la volonté, l'expertise, le hasard...

À Saillans, tout au long de la mandature, nous avons hybridé différentes formes de légitimité. Nous n'avons pas exclu la légitimité représentative. Les élus ont pris un certain nombre de décisions, sans concertation avec la population, mais en procédant à une simple information. C'est en particulier le cas pour les décisions relevant de la gestion quotidienne d'une mairie²⁵, mais c'est également le cas pour des décisions plus importantes, comme par exemple le transfert de la compétence de gestion de l'eau potable à un syndicat intercommunal²⁶.

Mais nous avons aussi favorisé d'autres formes de légitimité : celle de l'adhésion volontaire, à travers les dispositifs des commissions participatives et des Groupes Action-Projet ; celle d'être concerné par le problème traité, en impliquant ponctuellement des riverains dans la décision d'un aménagement, comme la réfection de la Route Royale ou l'entretien du ruisseau du Rieussec.

25. Le fonctionnement des équipements et services communaux par exemple.

26. Nous avons estimé que les conditions d'une réelle participation de la population ne pourraient pas être remplies pour cause de contraintes de calendrier et de moyens techniques et humains insuffisants. Nous avons alors expliqué en transparence les raisons de ce choix.

Nous avons également procédé à de la démocratie directe au moyen de votations comme par exemple sur les décisions d'interdiction ou non des compteurs Linky sur la commune, ou pour le choix d'investissements dans la commune, lors de l'opération « *Saillançons, à vos projets !* ».

De plus, nous avons misé sur la légitimité issue d'un tirage au sort, en mettant en place un Groupe de Pilotage Citoyen, sorte de panel citoyen, pour la révision du plan local d'urbanisme²⁷.

Enfin, la validation des décisions prises dans le cadre de ces dispositifs participatifs est toujours restée entre les mains des élus, seuls habilités à débloquer les financements ou à voter les délibérations nécessaires pour la mise en œuvre de ces décisions²⁸.

Au final, dans un même mouvement, notre expérience participative a éclairci le jeu démocratique, en rendant plus transparent l'état de la situation, les options possibles, les parties prenantes et leurs positions... Beaucoup d'habitants en ressortent davantage équipés pour se forger un avis et prendre part au jeu (en délibérant

27. L'élaboration et les décisions sur les documents du futur PLU ont été confiées à un Groupe de Pilotage Citoyen constitué de 12 habitants tirés au sort, 4 élus et 2 agents de la mairie. Il s'est réuni 34 fois en 2 ans, accompagné et formé par un bureau d'études, et s'est appuyé sur la matière produite lors des ateliers participatifs ouverts à tous les habitants (39 évènements). L'analyse de ce dispositif mériterait un article entier ; ceux intéressés trouveront des informations détaillées dans le bilan de la concertation : <https://www.mairiedesaillans26.fr/revision-du-plu-rapport-definitif-du-bilan-de-la-concertation/>

28. L'engagement des élus à respecter les décisions prises au sein des dispositifs participatifs était donc éthique. Dans certains cas, cet engagement a été formalisé dans une charte, comme celle de la participation au PLU.

ou en agissant), ou bien pour décider en conscience de ne pas jouer, voire de jouer hors des instances prévues. Nous avons permis aux rapports de pouvoir de s'exprimer davantage et de façon plus explicite pour tout un chacun.

C'est un succès en termes de démocratisation, même si la proposition est perfectible.

Mais dans le même temps, notre expérience a aussi brouillé les cartes de la démocratie locale, en complexifiant les règles du jeu par l'hybridation des formes de représentativité, par l'invention au fur et à mesure de nouvelles règles et instances, et en rendant plus opaque l'imputation des responsabilités. Cela a pu déstabiliser. Mais la déstabilisation est à la base du mouvement – quelle que soit la direction prise – et qu'advierait-il d'un immobilisme face aux crises que nous traversons ?

« ALORS, SAILLANS, ÇA A MARCHÉ ? »

On peut répondre en chiffres. Plus d'un tiers de la population a participé au moins une fois aux activités participatives organisées par la mairie, une centaine d'habitants travaillent quotidiennement bénévolement pour la commune, un différentiel de dix-huit voix fait que ceux qui soutenaient la poursuite de ce projet politique n'ont pas été réélus. Plus de 250 ateliers participatifs ou réunions publiques ont eu lieu, presque 80 comités de pilotage et 60 réunions de veille ou d'évaluation de la participation. Plus de 150 projets ont

été menés de front, grâce au travail des habitants. Quelques projets ont peu avancé, parfois faute de compromis suffisants, souvent en raison des arbitrages financiers et de calendrier. Les finances sont saines.

On peut répondre aussi en résultats : il y a eu des réalisations matérielles (création de la maison médicale, du bâtiment des services techniques, rénovations de la route, aménagement de places, restaurations de patrimoine...) et des améliorations des services à la population (périscolaire, cantine, vie associative et festivités, animation de l'économie locale, accueil des nouveaux arrivants, information municipale...)²⁹.

On peut mentionner les avancées notables vers la transition écologique et énergétique, au travers notamment du nouveau plan local d'urbanisme, limitant fortement l'urbanisation des terres agricoles et naturelles et incitant à des modes de vie, d'habitat, de déplacement plus économes en ressources, notamment fossiles³⁰.

On peut encore citer les effets d'entraînement sur le dynamisme de la vie économique et associative du village, avec une croissance

29. Pour le détail, voir la spirale des actions communales de janvier 2017 (<http://www.mairiedesaillans26.fr/spirale-des-actions-communales-et-participatives-2014-2016/>) et la frise chronologiques des réalisations dans la lettre d'information municipale de l'été 2020 (<http://www.mairiedesaillans26.fr/images/2019/lettreinfo/webv8-Lettreinfo24-ete2019.pdf>).

30. Pour un regard journalistique, cf. : <https://reporterre.net/A-Saillans-la-democratie-participative-nourrit-la-transition-ecologique>

des initiatives privées s'inscrivant dans la transition (magasin de producteurs, recyclerie, espace de *coworking*...).

On peut aussi voir le verre à moitié vide et tout ce qui aurait pu être davantage ou mieux fait.



Soutien des listes participatives en 2014 (à gauche) et 2020 (à droite).

Mais qu'en est-il surtout des effets et des impacts, tant pour la gouvernance communale que pour les Saillansons, quelles sont les transformations en cours ? Je pense avoir commencé à répondre, mais cela reste à analyser plus systématiquement et finement, à la fois rétrospectivement et dans les années qui viennent.

DU COURAGE POLITIQUE...

En attendant, je voudrais délivrer quelques premiers messages, comme autant de souhaits pour tous ceux qui feront demain la démocratie locale, à Saillans et partout ailleurs.

Je souhaite d'abord du courage politique, en particulier aux futurs élus, car la réelle démocratie participative est risquée. Celle-ci

se donne comme mission de partager le pouvoir, de produire une information qui permette à chacun, individuellement, de se forger un avis, et de construire des relations de confiance dans la durée.

Elle est risquée pour la classe politique dirigeante – qui serait dans une logique d'évaluation normative de l'efficacité de l'action publique, dans une stratégie de réélection ou de déroulement d'une carrière politique. En effet, on ne peut pas prévoir la décision qui sortira d'un processus réellement participatif³¹, si bien que les élus doivent gérer cette nouvelle incertitude en plus de toutes les autres et faire preuve d'adaptabilité. On comprend que cela s'accommode assez mal de la culture de la planification propre à notre administration bureaucratique.

La réelle démocratie participative est également risquée car elle se base nécessairement sur une très grande transparence, une information complète et pédagogique sur les données d'un problème, les options possibles et sur une reddition régulière des comptes... Non seulement, cela demande un surcroît de travail très important, mais cela produit aussi des habitants plus émancipés et moins soumis à l'autorité ! La durée des débats peut s'en trouver allongée, des oppositions politiques peuvent se renforcer.

Il faut enfin du courage, quand on est élu, pour changer de posture et de métier : non plus décider, mais accompagner la prise de décision collective.

31. Si c'est le cas, c'est que la participation n'est que de façade : c'est une perte de temps pour tout le monde.

De plus, il me semble qu'un effort particulier devrait être mené en termes d'inclusion à la démocratie locale. Il y a ceux qui choisissent de s'impliquer ou non dans la vie de la cité, de changer ou pas leurs pratiques, et il y a ceux qui subissent, sans jamais choisir ni l'un ni l'autre. Ils n'ont pas de temps, pas de moyens, ou bien des priorités autrement plus vitales – de par leurs conditions matérielles d'existence, souvent. S'en préoccuper, ce n'est pas informer, sensibiliser, inciter, proposer des outils ou des formations, ce serait œuvrer à leur émancipation, et c'est autrement exigeant.

La France est encore un pays fort jacobin. Nous avons rencontré des difficultés, en particulier par manque de soutien de l'autorité centrale. En tant qu'élus municipaux, nous avons besoin de plus grandes marges de manœuvre légales pour innover, de reconnaissance institutionnelle, de bienveillance et de partenariats multiéchelles, mais aussi de ressources, en particulier financières et humaines, pour organiser et animer une réelle participation citoyenne. En tant que citoyens, nous avons besoin de ressources (formation, réseaux d'échanges...), de temps libéré voire rémunéré³² et de reconnaissance (de type validation des acquis, statut spécifique des bénévoles, comme cela se fait déjà dans le monde associatif ou syndical) pour pouvoir exercer pleinement notre citoyenneté.

32. Voir l'idée d'un « *revenu de citoyenneté active* » défendue par Cynthia FLEURY : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/moi-president-2017/cynthia-fleury-moi-presidente-jinstaure-rai-un-revenu-universel_1943821.html

Le pouvoir citoyen peut se déployer au sein de l'institution, dans le gouvernement d'une commune par exemple, mais également en contre-pouvoir à celle-ci. C'est d'autant plus vital, que le jeu périodique des élections peut venir remettre en cause les règles et dispositifs innovants mis en place. Et c'est l'une des modalités pour répondre à l'inaction, notamment climatique, au niveau étatique. Dans ou hors de l'institution, l'important est sûrement alors, pour les tenants d'une politique de l'« agir commun », de se mettre en réseau, de partager les savoir-faire, pour faire perdurer la créativité, l'expérimentation, les apprentissages, conforter les capacités d'innovations et les capacités à lutter contre le système dominant.

Je ne peux pas finir ce texte, sans un message pour les Saillansons – et d'autres – qui seraient déçus des résultats de l'élection du 15 mars 2020.

« QUE VA-T-IL SE PASSER DEMAIN À SAILLANS ? »

Avec le projet politique porté pendant six ans, nous avons créé un nouveau modèle – certes, encore en construction – pour une société plus juste, solidaire et écologique. Je suis convaincue que le modèle est, au moins en partie, résilient, car il a été conçu comme tel.

La question qui demeure est plutôt : dans quelle mesure ?

Le changement d'élus à la tête de la municipalité est un élément perturbateur, pour autant que je ne pense pas qu'il constituera

une rupture. Tout au plus, il générera des adaptations. Et, cela justement, les Saillansons savent très bien faire ! Nous sommes nombreux à nous être engagés dans une politique de l'« agir commun », et la poursuite de ce projet dépend surtout de nous, habitants de Saillans.

D'abord, nous avons institutionnalisé certaines règles qui ne pourront pas être défaites du jour au lendemain, et nous avons rendu évidentes certaines normes qui ne pourront pas disparaître de sitôt. Il ne sera pas possible pour la nouvelle mandature de ne pas informer largement les habitants, de les empêcher de s'exprimer et de ne pas leur demander leurs avis. Il ne sera pas possible de remettre en question la transition amorcée vers d'autres façons d'habiter, de se déplacer, telle qu'inscrite dans le plan local d'urbanisme notamment. Il ne sera sûrement pas non plus possible de défaire l'autogestion d'un certain nombre de biens communs qui participent déjà d'une transition écologique et sociale, que ce soit le compost, l'alimentation en circuit court, la recyclerie...

De plus, ce projet politique de l'« agir commun » dépendait de certaines ressources, mais aucune n'est rédhibitoire : ni le financement, ni l'expertise technique, ni le chargé de mission démocratie participative, ni même le soutien institutionnel et politique. En six ans, nous avons eu le temps d'expérimenter des situations où l'une ou l'autre a manqué, et nous avons su trouver des solutions pour les pallier collectivement. Nous savons maintenant monter des dossiers de financement, nous connaissons suffisamment

les rouages de l'administration et des institutions politiques pour connaître les marges de manœuvre et agir dans ces marges, ou faire pression si besoin.

Nous savons coopérer avec des élus, à différentes échelles, mais nous savons aussi faire sans leur soutien. Nous savons mobiliser nos multiples savoirs et savoir-faire pour faire de l'intelligence collective, nous savons où trouver des experts quand nous en avons besoin, nous savons nous auto-animer, nous auto-organiser, nous savons apprendre de nos erreurs et nous améliorer.

Enfin, nous sommes nombreux et surtout nous sommes en lien, au sein de la commune et avec d'autres aussi, voisins du territoire ou dans différents réseaux. Nous savons nous entraider.

Le projet politique de l'« agir commun » pour un Saillans plus solidaire, plus juste et résolument engagé dans la transition écologique continuera de grandir et de se déployer, tant que des Saillansons agiront pour le faire.

Les futures municipalités n'auront alors que deux choix, regarder passer ou continuer d'accompagner le mouvement.

Elles ne peuvent pas l'arrêter.